



Monsieur le Président,

La Suisse souhaite, tout d'abord, remercier le Secrétaire général pour son rapport d'information sur le partage égal des responsabilités entre les femmes et les hommes, y

recommandations judicieuses qu'il a formulées.

La Suisse est convaincue qu'un partage égal des responsabilités et, en particulier, un partage équitable du travail rémunéré et non rémunéré entre hommes et femmes contribue à

souvent tributaires de l'aide sociale. Cette réalité est entre autres due au fait que les femmes élevant seules leurs enfants requièrent des moyens financiers plus élevés pour couvrir leurs

restreintes en raison des tâches d'éducation des enfants qui leur incombent. La Suisse a adopté au plan fédéral une série de mesures visant à combattre la pauvreté, et plus particulièrement celle des femmes.

La conciliation entre travail et famille est cruciale pour avancer concrètement sur la voie de l'égalité. Forte de ce constat, la Suisse consacre des moyens financiers à la promotion active de l'égalité des chances entre femmes et hommes dans le milieu professionnel. C'est ainsi qu'on a lancé en Suisse les campagnes d'information et de sensibilisation « FAIRPLAY-AT-WORK » et « FAIRPLAY-AT-HOME », dans le but de gommer quelque peu les stéréotypes

Mr President,

Switzerland would like to thank the Secretary General for his informative report on forest

[REDACTED]

Compatibility between professional and family work is a central element on the path to equality

opportunity between men and women in the world of work. For example the information and awareness-raising campaigns FAIRPLAY-AT-WORK and FAIRPLAY-AT-HOME were launched – the aim being to erode stereotypical allocations of family work and professional

in this context Switzerland also supports a specialised civil society organisation that

